

Quand France Télévisions fait le service de presse de l'Élysée

PAR LAURENT MAUDUIT
ARTICLE PUBLIÉ LE VENDREDI 6 DÉCEMBRE 2019

La direction de l'information du groupe public a donné des instructions, jeudi 5 décembre, selon la CGT, pour que les mots « *colère* » ou « *grève historique* » ne soient pas prononcés sur les antennes. Mediapart publie l'une de ces consignes.

La direction de France Télévisions (FTV) est-elle le service de presse de l'Élysée ? C'est une question plutôt vacharde que la CGT de FTV soulève dans un communiqué, non dénuée de fondement. Selon le syndicat, la direction de l'information du groupe public a en effet adressé jeudi 5 décembre, au plus fort de la journée de mobilisation et de manifestations dans tout le pays, des messages à toutes les rédactions des différentes chaînes du groupe pour que les journalistes des différentes rédactions concernées n'usent pas de formulations susceptibles de déplaire au pouvoir.

La CGT publie cette consigne : « *Rappel du 13H, mais qui vaut pour tout le monde. Ne pas utiliser les mots "prise d'otage", "colère", "grève historique", "grève générale"...* »

On comprend bien la première interdiction : puisqu'il n'y a eu nulle prise d'otage, on se demande pourquoi un journaliste normalement constitué aurait l'esprit assez biscornu pour utiliser une formule que le gouvernement n'utilise pas (ou pas encore ?). Mais pourquoi interdire les mots de « *colère* » ou de « *grève historique* », alors que c'est bien de cela qu'il s'est agi jeudi ?

On comprend bien l'indignation de la CGT de FTV qui fulmine : « *Carrément. Comme au temps du ministère de l'information, la macronie perd toute retenue et dicte ses éléments de langage. Un avant-goût de la*

ligne éditoriale de la future holding France Media ? Les salariés en grève et présents dans le mouvement sont aujourd'hui l'honneur du service public. On n'en dira pas autant d'une direction aussi clairement inféodée au pouvoir politique. »



Renseignement pris, cette consigne a bien été donnée. Les citations faites par le syndicat sont le verbatim du groupe de discussion WhatsApp du service économique de France Télévisions, travaillant donc pour toutes les chaînes, France 2, France 3, etc. On peut le vérifier en consultant la capture d'écran que nous avons réalisée, après avoir noirci les noms des personnes figurant dans le groupe. D'autres consignes du même type auraient été données dans d'autres services, mais nous n'avons pas identifié les messages concernés.

Nous avons cherché à joindre la directrice des antennes nationales du groupe France Télévisions, qui n'a pas donné suite à notre appel. A l'Élysée, on assure qu'aucune instruction n'a été donnée.

Directeur de la publication : Edwy Plenel

Direction éditoriale : Carine Fouteau et Stéphane Alliès

Le journal MEDIAPART est édité par la Société Editrice de Mediapart (SAS).

Durée de la société : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter du 24 octobre 2007.

Capital social : 24 864,88€.

Immatriculée sous le numéro 500 631 932 RCS PARIS. Numéro de Commission paritaire des publications et agences de presse : 1214Y90071 et 1219Y90071.

Conseil d'administration : François Bonnet, Michel Broué, Laurent Mauduit, Edwy Plenel (Président), Sébastien Sassolas, Marie-Hélène Smiéjan, François Vitrani. Actionnaires directs et indirects : Godefroy Beauvallet, François Bonnet, Laurent Mauduit, Edwy Plenel, Marie-Hélène Smiéjan ; Laurent Chemla, F. Vitrani ; Société Ecofinance, Société Doxa, Société des Amis de Mediapart, Société des salariés de Mediapart.

Rédaction et administration : 8 passage Brulon 75012 Paris

Courriel : contact@mediapart.fr

Téléphone : + 33 (0) 1 44 68 99 08

Télécopie : + 33 (0) 1 44 68 01 90

Propriétaire, éditeur, imprimeur : la Société Editrice de Mediapart, Société par actions simplifiée au capital de 24 864,88€, immatriculée sous le numéro 500 631 932 RCS PARIS, dont le siège social est situé au 8 passage Brulon, 75012 Paris.

Abonnement : pour toute information, question ou conseil, le service abonné de Mediapart peut être contacté par courriel à l'adresse : serviceabonnement@mediapart.fr. ou par courrier à l'adresse : Service abonnés Mediapart, 4, rue Saint Hilaire 86000 Poitiers. Vous pouvez également adresser vos courriers à Société Editrice de Mediapart, 8 passage Brulon, 75012 Paris.